

Société (Suite et fin)

Le mâle entre deux sœurs P 5

Interview de Me Jean DEGLI



«...L'opposition est sortie de la Conférence Nationale divisée et un camp a tout fait pour consacrer l'échec de Joseph Kokou KOFFIGOH...»

P 4

**Les agents contractuels
de l'ICAT en grève
d'avertissement pour
72 heures à compter de
ce mercredi**

P 7



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 028 Mercredi 13 Juillet 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Ni vainqueurs, ni vaincus

Une bonne négociation se termine toujours par un compromis. Et un bon compromis exige que les deux parties partagent en bout de course le sentiment de n'avoir pas tout gagné ni de n'avoir pas tout perdu dans la bataille. Ni vainqueur, ni vaincu et à l'abri de tout ressentiment, chacune des parties voit alors le conflit résolu comme l'occasion d'opérer quelques réajustements indispensables dans les rapports humains et sociaux.

Le gouvernement togolais vient de réussir coup sur coup deux négociations de grande envergure qui ont permis de déminer des tensions dans deux secteurs sensibles : la santé et l'éducation.

La méthode de l'écoute profonde et de la disposition au compromis ont permis de ramener les médecins au chevet des malades et les étudiants à leurs chères études, malgré des semaines d'agitation.

Comment faire pour ancrer durablement le dialogue social dans les mœurs togolaises et consolider ainsi notre réputation retrouvée de pôle de stabilité dans la sous-région ? That is the question ! ■

La Rédaction



Célébration de la fête nationale des USA à Lomé Les quatre vérités de Madame l'Ambassadeur

P 3

Musique
**Mr Kurones,
en mode
«Résurrection»**



P 6

IDH, la chute silencieuse d'un
géant de la micro finance
Togolaise
**Vers une réduction
massive du
personnel**

P 5

Allocution de l'Ambassadeur des Etats Unis lors du 235ème anniversaire de l'indépendance Et le devoir de réserve dans tout cela ?

La semaine écoulée, lors de la célébration du 235ème anniversaire de l'indépendance des Etats Unis, son Ambassadeur, son Excellence Mme Patricia Hawkings a prononcé une allocution qui continue de faire débat.

Devant un parterre de personnalités togolaises, toute tendance politique confondue, Madame l'Ambassadeur n'est pas passé par quatre chemins pour dire ses quatre vérités à la classe politique togolaise. Pouvoir en place ou opposition, chacun y a trouvé son compte.

Chacun y va de son analyse sur le contenu de ce message.

Certains, comme toujours dans un aveuglement délibéré y ont vu une preuve des accointances de l'Ambassadeur avec le pouvoir en place en prenant juste quelques phrases de l'allocution sans aller au bout de la logique. Visiblement déçus qu'elle ait coupé la poire en deux en reconnaissant quelques mérites au Président de la République.

D'autres ont salué le langage de vérité de la diplomate américaine.

Ce clivage ouvre un débat intéressant sur un des aspects cruciaux des relations internationales : le devoir de

réserve auquel est astreint tout diplomate en poste dans un Etat accréditaire.

L'Ambassadeur a-t-il méconnu son devoir de réserve ?

A la lumière de l'article 41 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques qui pose le principe du non immixtion dans les affaires intérieures, on pourrait être tenté de parvenir à cette conclusion.

Mais, l'article 3 de la même convention donne droit aux diplomates de s'informer par tous les moyens licites des conditions et de l'évolution des événements dans l'Etat accréditaire et de faire des rapports à ce sujet au gouvernement de l'Etat accréditant.

C'est sans doute dans l'interprétation souple de cette prérogative que l'Ambassadeur des USA a puisé la force de se débarrasser de la langue de bois si familière aux diplomates. Car si le droit diplomatique lui donne la possibilité de s'informer sur le cours des événements dans l'Etat accréditaire, c'est pour les besoins de son Gouvernement et non s'en servir pour mener des critiques ouvertes sur la politique intérieure de l'Etat d'accueil.

Mais au fond a-t-elle péché, si tant est que qu'on doit pouvoir accepter les critiques des autres pour mieux se construire ?

En tout cas, si elle n'est pas allée de main morte, elle n'a pas eu la prétention de peser sur le cours des événements comme Bruno DELAYE ancien Ambassadeur de France au Togo dans la période du processus de démocratisation qui en son temps avait carrément pris fait et cause pour l'opposition togolaise.

Par delà les principes, il est né entre les Etats les plus puissants et les pays en développement une pratique qui permet aux premiers, qui fort de leur avancée démocratique et économique s'autorisent à donner des leçons quitte à amener leurs chefs de mission à se comporter en véritables missi dominici des valeurs qu'ils veulent bien défendre. Le droit d'ingérence prend sa source dans ces eaux-là.

Fort de ce qui précède, point n'est besoin de se demander si le droit diplomatique est un droit à géométrie variable. Si le principe de la non immixtion dans les affaires intérieures reste sacré, en pratique il s'accommode de quelques

aménagements selon que l'on est puissant ou misérable. La réciprocité cardinale dans la pratique diplomatique est en la matière assise sur une chaise bancale.

Les rapports de force font que les Etats ne sont pas soumis à la même observance du principe.

On voit mal notre Ambassadeur à Washington tout Extraordinaire et Plénipotentiaire qu'il est, faire des remontrances aux américains sur leur politique à la prochaine célébration de la fête de notre indépendance. ■

Semy MAREKA

UEMOA, soutien à la production énergétique

Le cadeau d'adieu de Soumaila Cisse

Le président sortant de la Commission de l'UEMOA, monsieur Soumaila Cisse poursuit sa tournée d'adieu dans le pays membres de l'Union. C'est l'occasion de faire le bilan des huit années passées à la tête de l'institution communautaire.

Après le Niger, M. Cissé s'est rendu récemment au Sénégal où il a annoncé en guise d'adieu l'octroi d'une enveloppe de 250 milliards aux Etats membres pour les aider à augmenter leur capacité de production énergétique. L'objectif est notamment de réduire les délestages qui grèvent lourdement les économies de la sous-région depuis quelques années. Les 250 milliards qui sont répartis entre pays en fonction des besoins et de la maturité des projets font partie d'une dotation globale de plus de 500 milliards que l'UEMOA a décidé de déployer jusqu'en 2030 à travers le Fonds de développement de l'énergie. Notre pays le Togo devrait bénéficier à ce titre d'une dotation de 20 milliards de fcfa. Les tractations sont en cours pour la signature prochaine d'une convention de crédit. L'expérience de l'Union européenne a montré que les processus d'intégration les plus réussis sont ceux qui optent pour une approche sectorielle qui encourage la convergence des politiques dans des domaines bien définis. ■

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Infographie
Raphaël AHIALBLE

Adresse
585, Av du Grand Séminaire
Hédzranawoé
Tél: +228 239 04 45
+228 915 87 53
13 BP-152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Service Compris

Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: La conférence Nationale Souveraine a-t-elle été utile pour le Togo ?

Ghislain BOUKPEZI, DP le Guide



Pour vous répondre véritablement il faudra tenir compte de certains éléments d'appréciation. Je dois d'abord dire qu'il fallait à cette époque que toutes les forces vives du pays se retrouvent pour flancher sur la vie du Togo. Mais est-ce qu'elle était opportune ? Là est la question. Le contexte d'auteur pouvait lieu l'expliquer parce que la plupart de nos états au lendemain du discours de la baule et la chute du mur de Berlin qui consacraient le nouveau départ de nos Etats à leur démocratisation inauguraient à ces assises. Mais malheureusement les différents dérapages et la non représentativité de membres présents à cette tribune ont

finalment porté un coup à la suite à donner des recommandations issues de la conférence nationale souveraine qui se sont révélées à mes yeux un échec. Aujourd'hui a contribué à sceller la division des togolais, mais aussi et surtout elle a été un rendez-vous manqué pour une véritablement amorce démocratique du Togo. A quoi a-t-elle servi ? Que nous a-t-elle servi ? Que nous reste-t-il de la conférence Nationale Souveraine 20 ans après, le bilan est mitigé pour les uns et nul pour les autres. Mais positif je ne le crois pas, à chacun d'apprécier. ■

Isidore AKOLLOR, DP ACTU EXPRESS



La conférence Nationale Souveraine a été très utile pour le Togo dans la mesure où elle a permis un semblant de démocratie dans notre pays. Elle a permis de doter le Togo d'une constitution en 1992, qui a malheureusement été toilettée unilatéralement par le pouvoir RPT. A partir de la conférence Nationale Souveraine la parole est

libérée de même que la presse. Aussi compte-on une dizaine de radios privées, télé et plus d'une centaine de journaux privés. Malheureusement cet élan démocratique est freiné et le Togo est à la traîne dans le concert des nations en termes de respect des droits de l'homme et de la démocratie et c'est bien dommage. ■

Younglove AMAVI, Ancien journaliste TVT. Directeur Radio Planète Plus Kpalimé



On peut dire que cette conférence a été utile pour le Togo parce que c'est une conférence qui a permis de d'écouter la rétrospective sur la vie politique économique et sociale du pays. Ça pu quand même rassembler les forces vives de la nation la diaspora togolaise a eu le mérite de rentrer et d'apporter beaucoup pour cette Conférence Nationale Souveraine c'est vrai qu'il a eu quand même des fausses notes ça il faut le souligner mais disons que globalement ça quand même apporté quelque chose de positif. A partir de cette Conférence Nationale Souveraine c'est vrai qu'il a eu quand même des fausses notes ça il faut le souligner mais

disons que globalement cela a quand même apporté quelque chose de positif. A partir de cette Conférence Nationale Souveraine, beaucoup de choses ont évolué. Il a eu des changements qui se sont opérés dans le pays. Même par la suite il a eu ce qu'on appelle un rappel à l'ordre ancien. Mais ça n'a pas été facile, et quoi qu'on fasse cette Conférence Nationale Souveraine a laissé des traces indélébiles. Je crois qu'aujourd'hui on peut dire sans hésiter que cette Conférence Nationale Souveraine a permis de souligner beaucoup de faits et d'apporter beaucoup pour notre Nation. ■

Célébration de la fête nationale des USA à Lomé Les quatre vérités de Madame l'Ambassadeur

Le 4 juillet 2011, journée commémorative de la fête de l'indépendance des USA, Madame l'Ambassadeur Patricia HAWKINS n'y est pas allée de main morte. Dans un discours inhabituel pour un diplomate, elle a dit ses quatre vérités aux Togolais en les regardants droit dans les yeux.

Elle a eu sans doute beaucoup de mérite à rappeler au Chef de l'Etat la nécessité de tenir sa promesse du 31 décembre 2010 : organiser un dialogue inclusif au plus vite. Ses appels à intensifier la lutte contre la corruption ont eu des accents de sincérité. En somme le pouvoir a été encouragé à mieux faire pour consolider les avancées enregistrées au Togo depuis quelques années.

En revanche l'opposition a pris un vrai savon. La représentante de la première puissance mondiale au Togo a remis en cause les fondements mêmes de la lutte que le FRAC et l'ANC mènent à contre courant depuis plus d'un an. Mme Hawkins a donné le coup de grâce à l'opposition radicale en lui enlevant définitivement la fiction autour de laquelle sa stratégie s'est organisée jusqu'ici : la victoire prétendument volée lors de la présidentielle de 2010. Celle-ci est restée en marge de la marche du Togo vers le renouveau en s'arc-boutant autour de cette victoire fictive.

Même s'il n'en avait pas besoin, messe si la messe était déjà dite, le Président Faure en sort définitivement légitimé.

Pour ce discours de vérité, Mme l'Ambassadeur a été très méthodique. Dans les généralités, elle a préparé les esprits d'abord sur la grande importance des droits inaliénables de l'homme que sont la vie, la liberté et la recherche du bonheur des concepts chers aux américains et sur lesquels ceux-ci s'accordent pour reconnaître que « le travail n'est pas vraiment achevé ». S'agissant de la situation togolaise Mme l'Ambassadeur avoue que c'est véritablement au cours de ces trois dernières années qu'elle a « appris à apprécier et à respecter le Togo et sa population. »

« A l'approche de mon départ, mes sentiments vont de l'espoir et de l'optimisme à la frustration »

Le discours qui dérange a commencé par la reconnaissance des prouesses sur le plan économique et politique. La croissance économique de 2010, l'augmentation des exportations togolaises vers les Etats Unis, la

discipline fiscale et l'annulation de la dette internationale, les travaux de réhabilitation des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires ainsi que le retour des investisseurs étrangers et leurs principaux mouvements et projets ont été présentés par la diplomate américaine comme des « progrès impressionnants » et « une preuve que l'on peut avoir confiance en l'avenir économique du Togo »

Autre point positif relevé, l'émergence des Forces Armées Togolaises vers une ère d'ouverture et de transparence et surtout leur rôle dans la stabilisation de la Côte d'Ivoire.

« Sur le plan politique, le pays a considérablement évolué »

La reconnaissance de la crédibilité de la Présidentielle de mars 2010 par les Etats Unis a été à nouveau réaffirmée à l'occasion de la célébration du 235^e anniversaire de l'indépendance de ce pays, par Mme HAWKINS qui l'a d'ailleurs qualifiée « d'exemple » à suivre par les pays voisins. L'accord intervenu entre Faure Gnassingbé et Gilchrist Olympio et ce malgré « une désapprobation presque totale de leurs alliés et supporters respectifs » a été salué comme un acte politique courageux de nature à assurer l'avenir du pays.

A côté de cette évolution, Madame l'Ambassadeur a fait de troublante révélations qui sont sans doute la position de son pays sur un certain nombre de griefs faits à l'endroit des deux pôles qui animent l'activité politique au Togo.

Dialogue inclusif, lutte contre la corruption et effort de bonne

gouvernance : lenteur et lacune relevées
Le président Faure Gnassingbé a été épinglé par les américains pour la lenteur dans l'ouverture du dialogue inclusif promis. La corruption et le pillage des ressources publiques ont encore la vie dure au Togo. Plusieurs cas cités par l'ambassadeur n'ont pas connu de suites ou de poursuites. « A-t-on mené des enquêtes sur des ministres ou fonctionnaires d'état, des douaniers ou des gendarmes pour ensuite les traduire en justice ? » s'est interrogée la représentante du gouvernement américain.

La bonne gouvernance comme réforme et reconnaissance des droits et libertés a été touchée. Le cas des étudiants, des détenus et autres mouvement de protestation civils et pacifiques ont servi d'exemples. Madame



l'Ambassadeur n'a pas caché sa frustration : « C'est précisément parce que je suis optimiste concernant le Togo que je suis si frustrée »

Revenant sur le rôle des acteurs politiques, les Etats Unis par la voix de leur représentation diplomatique, ont précisé chacun dans son rôle aujourd'hui.

« Le Président Faure mérite qu'on lui reconnaisse d'avoir présenté une vision pour l'avenir du Togo »

Plusieurs personnalités issues des milieux politiques, diplomatiques, militaires ainsi que les nombreux amis des Etats Unis ont été surpris et émus par le ton et les propos de la Représentante de la première puissance mondiale lorsqu'elle a su finir avec les raisons de sa frustration et qu'elle a porté son soutien et ses encouragements au Président de la République qu'elle invite d'ailleurs à « conformer l'audace de ses paroles avec des actes tout aussi audacieux ».

L'Ambassadeur des Etats Unis s'est empressée de rappeler que la réalisation des visions présidentielles ne sera possible que si ce dernier a en face de lui une opposition capable de le rejoindre à mi-chemin.

« Une Opposition qui ne se limite pas à dire non à tout et à décrier les erreurs du passé »

Selon Madame Patricia HAWKINS, le Togo a besoin aujourd'hui d'une opposition qui est en mesure de défier le gouvernement par sa propre inspiration, par ses nouvelles idées et son énergie. Revenant sur les interminables

marches de protestation organisées par certaines formations politiques de l'opposition, la diplomate américaine n'a pas mâché ses mots pour rappeler qu'il ne faut pas marcher seulement contre le gouvernement mais marcher pour quelque chose, pour le futur du pays. « Ceux qui veulent récolter les bénédictions et les fruits d'une nation libre doivent se mettre au travail et en subir la fatigue. Le progrès ne vient pas de l'atteinte de la perfection, il vient de l'ardeur au travail face à l'imperfection et aux obstacles apparemment insurmontables » a-t-elle ajouté.

« Le Togo doit adopter une politique du « Oui » au lieu du « Non » »

Après un autre retour sur la nécessité de garantir les libertés et de desserrer l'étau de la corruption et de la bureaucratie, l'Ambassadeur des USA au Togolais a exhorté les autorités à poursuivre les réformes avec les bonnes volontés afin de fortifier la République.

Ce n'est surtout pas en donneur de leçon que s'est exprimée l'Ambassadeur à l'occasion de cette Soirée de commémoration du 235^e Anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis. C'est un observateur attentif de la scène sociopolitique togolaise, qui bien que n'ayant « pas de réponses à toutes ces questions » a la certitude que le Togo peut capitaliser ses potentialités en adoptant une politique du « Oui » au lieu du « Non ».

« Pour un diplomate en fin de mission, c'est le plus grand service qu'elle peut rendre aux acteurs politiques qui d'ailleurs n'ont jamais cessé de la solliciter. Je crois qu'il était important justement de situer chacun sur ses responsabilités devant l'histoire. Et les femmes sont beaucoup plus à l'aise que les hommes pour ce genre d'exercice. Et puis n'oublions pas que ce sont les Etats Unis qui se positionnent ainsi à travers elle » nous confie un conseiller diplomatique africain invité à cette soirée.

Comme on dit le vin est tiré, il faut le boire maintenant. En lieu et place des gesticulations stériles que chacun fasse une convenable lecture du tableau qui se dresse afin d'améliorer ses prestations. Madame l'Ambassadeur ne roule que pour les Etats Unis, un pays qui se veut un ami et partenaire du Togo. ■

Schmidt EZA

Le CONAPP encourage le respect de l'éthique et de la déontologie chez les patrons de presse

Le gotha de la presse privée s'est réouvé vendredi et samedi dernier à 120 km de Lomé précisément à Kpalimé pour échanger principalement sur l'éthique et la déontologie. Ce séminaire a été organisé grâce à l'aide de l'Etat à la presse par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) en direction des responsables d'entreprises de presse.

A priori on pourrait se demander si le CONAPP ne sait pas trompé de cible en choisissant des patrons de presse pour parler des sujets qu'ils sont sensés maîtriser avant de prétendre diriger une entreprise de presse. Mais les échanges francs teintés parfois des débats houleux et les préoccupations exprimées par les uns et les autres ont vite fait de nous ramener à la réalité du terrain. Dans tous les cas on ne finit jamais d'apprendre et la répétition n'est pas une mauvaise chose, les plus grands pédagogues la recommandent d'ailleurs.

Le code de l'éthique et de la déontologie doit être le bréviaire

du journaliste mais son respect dans la pratique se fait parfois désirer et la presse togolaise ne fait pas exception. Les nombreuses assignations en justice pour diffamation ou atteinte à l'honneur font le lot du quotidien de certains canards. Autre aspect évoqué, celui du rapport presse et monde politique avec un accent sur les diverses méthodes de manipulations politiques. Des exemples pris au Togo et ailleurs ont permis aux hommes des médias de comprendre jusqu'où le tandem journaliste et homme politique peut conduire. Les deux acteurs sont comme deux amants maudits a déclaré d'ailleurs un des communicateurs. Les techniques de manipulations politiques déployées par l'un ou l'autre ne sont pas parfois de nature à faire prospérer la vérité et l'éthique.

Le rapport code pénal et code de la presse et de la communication et les limites entre vie privée et vie publique étaient également au menu des discussions au dernier jour des travaux. La ligne de démarcation entre la vie privée et publique

d'un homme public n'est pas facile à établir, les nuances entre les amendes contenues dans le code de la presse et les demandes en réparation des préjudices causés ont été relevées.

Mais la rencontre de Kpalimé a-t-elle apporté la thérapie nécessaire au non respect de l'éthique et de la déontologie ? « Nous avons senti au niveau du CONAPP le besoin de faire comprendre à la corporation à laquelle nous appartenons qu'il est temps de revoir le débat sur l'éthique et la déontologie et la place des médias dans un Etat de droit et nous pensons qu'à partir de ce moment notre conscience est aiguësée » a laissé entendre le premier vice président du CONAPP, M. Dimas DZIKODO à la fin du séminaire. Un satisfecit partagé par la plupart des participants. Le prochain défi sans doute sera de traduire dans la pratique les idées échangées et reçues, c'est le grand challenge. ■

FP

Interview de Me JEAN DEGLI

«...L'opposition est sortie de la Conférence divisée et un camp a tout fait pour consacrer l'échec de Joseph Kokou KOFFIGOH...»

Le 8 juillet 1991, s'ouvrait à la salle Fazao de l'Hotel du 2 Février, la Conférence Nationale. Cette assise qui marque un tournant décisif dans la démocratisation du Togo s'est achevée avec la mise sur pied d'un gouvernement de transition dirigée par Me Joseph KOFFIGOH, un Premier Ministre issu de l'opposition. Contrairement aux autres assises du genre dans certains pays comme le Bénin, la Conférence Nationale togolaise n'a pas permis un aboutissement heureux en ce qui concerne le processus démocratique, la réconciliation nationale et le développement du pays. Vingt ans après, votre journal donne la parole à l'un des plus jeunes acteurs de ces assises. Jean Degli a été le Rapporteur Général de cette Conférence et a occupé plus tard un poste ministériel dans l'équipe gouvernementale qui en est sorti. Avocat de profession, Jean Degli est rentré au Togo, après de longues années d'exil. Beaucoup plus actif dans la société civile togolaise et surtout dans la défense des droits et liberté, c'est tout de même avec beaucoup d'ouverture, de hauteur et surtout sans langue de bois qu'il se prononce sur ce qu'a été la Conférence Nationale et les séquelles qu'elle a laissées au Togo.

LE LIBERAL: *Ily a 20 ans le Togo organisait une Conférence Nationale, comment aviez-vous trouvé cette initiative ?*

JEAN DEGLI: D'abord et avant tout, je salue le journal LE LIBERAL et je salue tous vos lecteurs de même que tout le Peuple togolais qui souffre et peine à sortir de l'ornière 20 ans après cette Conférence Nationale et alors que la plupart des pays qui sont passés par là sont déjà loin, bien loin. Répondant ensuite à votre question, je dirai que j'avais évidemment trouvé cette initiative exaltante et totalement normale parce qu'elle était dans l'ordre normal des choses pour la période et aussi parce que c'est nous-mêmes qui avons demandé cette Conférence Nationale. Au lieu de renverser les régimes dictatoriaux en place par des coups de force, on passait par les conférences nationales pour changer les choses de façon consensuelle et on ouvrait de nouvelles pages pour la marche des pays vers la démocratie, l'Etat de droit et le développement.

LE LIBERAL: *La Conférence Nationale Souveraine a-t-elle été un succès ou un échec selon vous ?*

JEAN DEGLI: Elle est un peu des deux. Sur le plan de libération de la parole, de liberté d'expression et de la désacralisation de l'autorité politique ou du gouvernant, elle a marqué les esprits. Mais sur le plan de l'objectif fondamental qui était la réconciliation nationale et la création de l'harmonie nécessaire pour une nouvelle naissance de même que la reconstruction de notre pays, ce ne fut pas du tout un succès. Ce fut un raté.

LE LIBERAL: *D'aucuns estiment que ce fut une véritable pagaille cette Conférence Nationale Souveraine comprenez vous cet avis ?*

JEAN DEGLI: Je ne crois cependant pas que la Conférence Nationale fut « une véritable pagaille ». Ce serait une exagération et une injure à l'intelligence de nos concitoyens de dire cela même si ceux qui se sont sentis heurtés par la tournure prise par cette Conférence le disent souvent. Certes, dans une certaine mesure, quelques uns des aspects de ces états généraux de la Nation ont échappé au contrôle de l'autorité qui dirigeait les débats et ont donc dérapé. Le fait que la Conférence était retransmise directement à la télévision avait aussi beaucoup joué, certains étant plus préoccupés par la

nécessité d'apparaître que d'être, de se montrer et de donner une image que de voir réussir les assises. La démagogie et le populisme ont donc, à des moments donnés, pris le dessus, certains se croyant dotés de tous les pouvoirs et donnant au Peuple l'impression que tout était déjà acquis dès lors que l'on l'avait proclamé dans la salle Fazao (où se tenait la Conférence) alors même que du fait qu'une partie importante des forces à prendre en considération (Armée et chef de l'Etat) n'était pas présente, tout restait à faire après la clôture de la Conférence Nationale.

LE LIBERAL: *Vous étiez le Rapporteur Général de cette Conférence, avez-vous des révélations sur ce qui peut être considéré comme dysfonctionnement au cours de ces assises nationales ?*

JEAN DEGLI: Ce qui n'a pas marché dans la Conférence c'est le fait que l'on n'ait pas pu respecter jusqu'au bout les règles qui pouvaient nous aider à réaliser ce que nos frères les Béninois avaient si bien réussi : réconciliation nationale, refondation de la Nation et l'accord pour gouverner désormais autrement. La Conférence Nationale togolaise avait été prise en otage par des gens qui n'avaient aucune arme, aucune force mais qui pensaient qu'il suffisait de caresser bassement les instincts du peuple en lui proclamant qu'on était souverain et qu'on destituait EYADEMA pour que le camp adverse dont l'épine dorsale est l'armée capitule alors que notre logique du Front des Associations pour le Renouveau (FAR) qui avait amené EYADEMA à accepter le principe même des assises nationales et le principe de l'application de toutes les décisions de ces assises était celle de la persuasion et d'un ralliement de tous à une nouvelle vision de la Nation et de la gouvernance. C'est ce que nous avons vu les Béninois faire et ils ont réussi. Chez nous, des gens qui ne connaissent rien de notre pays et de ses réalités, qui ont souvent longtemps vécu à l'étranger, ont rapidement cru qu'EYADEMA et son pouvoir étaient par terre et qu'il suffisait de se baisser pour ramasser le pouvoir après avoir fait capituler le régime.

Il est par ailleurs évident que les Togolais n'avaient pas eu la chance d'avoir une personnalité de l'envergure de Mgr. DE SOUZA du Bénin qui a été un véritable diplomate, le chef d'orchestre qui a su



rapprocher les positions les plus extrêmes en faisant la médiation entre KEREKOU et les délégués à la Conférence. Il a tellement bien joué ce rôle qu'au moment où les militaires de KEREKOU lui ont proposé de faire un discours pour arrêter la Conférence et leur permettre d'intervenir, KEREKOU a fait le contraire en allant demander pardon à la Conférence et au Peuple.

Au Togo, on empêchait même Mgr. KPODZRO de rencontrer EYADEMA durant la Conférence alors que c'est l'interlocuteur privilégié et le représentant de la dictature qui avait gouverné le pays depuis 1967. De plus, il n'y avait pas non plus au Togo de personnalités de l'envergure des anciens Chefs d'Etat béninois comme, AHOMADEGBE, APITY, MAGA, le Général SOGLO, ou ZINSOU dont la voix faisait taire les jeunes prétendus extrémistes qui n'avaient pas autre chose que la gueule et les remettait à leur juste place.

LE LIBERAL: *Que peut-on retenir de positif par rapport à cette Conférence Nationale ?*

JEAN DEGLI: On peut retenir de positif le fait que la Conférence a eu l'occasion de soulever et de poser honnêtement les vrais problèmes qui rongent la Nation togolaise et les a débattus à fond même si les dérapages n'ont pas permis d'aboutir à ce qui devait être l'issue de ces débats, c'est-à-dire l'accord ou le consensus sur les solutions et leur application. De plus, comme je l'ai déjà dit, la Conférence a définitivement incrusté la liberté d'expression et la liberté de presse dans l'inconscient collectif des Togolais.

LE LIBERAL: *Quel a été selon vous l'impact de la Conférence Nationale Souveraine sur la vie sociopolitique et économique du Togo ?*

JEAN DEGLI: Je l'ai déjà évoqué en partie. Elle a permis de désacraliser l'autorité politique, de la démythifier et de permettre que la gouvernance ne soit plus jamais comme avant, qu'on ne puisse plus gouverner en ayant le droit de vie et de mort sur les citoyens. Malheureusement, sur les plans social et économique, il n'y a pas eu grand-chose pour les Togolais. L'économie togolaise est toujours aussi sinistrée, les travailleurs togolais continuent de peiner autant, la cherté de la vie s'est aggravée pendant que les

pauvres sont devenus encore plus pauvres dans un pays où les richesses nationales qui sont confisquées par une poignée d'individus ou de groupes qui sont les privilégiés ne sont pas équitablement partagées. Sur ce plan, les décisions et résolutions de la Conférence Nationale sont désespérément demeurées lettre morte.

LE LIBERAL: *La Conférence Nationale Souveraine avait accouché d'un gouvernement de transition, a-t-il été à la hauteur ?*

JEAN DEGLI: Malheureusement non. Le Gouvernement de transition a réuni énormément de compétences, ce qui aurait pu concourir à aider le pays. Mais il en a fait un gâchis parce que le leadership qu'il fallait pour faire accoucher un joyau à cet ensemble de compétences a malheureusement manqué. Ce n'est pas la seule raison. Il y avait aussi le fait que le chef de ce Gouvernement n'avait pas le seul soutien dont il avait besoin pour ce noble travail de gestion de la transition, c'est-à-dire le soutien du Peuple. L'opposition est sortie de la Conférence divisée et un camp a tout fait pour consacrer l'échec de Joseph Kokou KOFFIGOH qui a, à certains moments, donné lui-même le bâton pour le frapper en mettant ses ambitions personnelles avant les intérêts de la Nation.

LE LIBERAL: *Votre plus beau souvenir de la Conférence Nationale Souveraine*

JEAN DEGLI: Le fait que Gilchrist OLYMPIO dont j'avais participé à la négociation de l'amnistie et du retour au Togo soit intervenu dans un discours plus proche de la réconciliation nationale que de l'esprit de vengeance et même de la haine que les gens croyaient qu'il allait manifester lors de ces assises. Je retiens également comme point positif le fait que l'on ait décidé de réhabiliter toute notre histoire et les anciens Présidents et hommes ou femmes politiques.

LE LIBERAL: *Votre plus grand regret*

JEAN DEGLI: Le fait que le Général EYADEMA n'ait jamais pu mettre pied à la Conférence et que nos frères les militaires l'aient désertée. Le consensus et la réconciliation nationale ont ainsi déserté notre Conférence alors que c'était là des éléments fondamentaux pour la réussite de l'avenir.

LE LIBERAL: *Quelles leçons pour la classe politique 20 ans après ?*

JEAN DEGLI: Je ne sais pas si la classe politique togolaise a tiré les vraies leçons de cette Conférence. Malheureusement, les peuples aussi ont la mémoire courte et la plupart des jeunes d'aujourd'hui étaient trop jeunes à l'époque pour comprendre et analyser à leur juste valeur les divers éléments de cette Conférence Nationale.

Si je devais en tirer une leçon pour nous tous, ce serait de souhaiter que la classe politique togolaise apprenne à être réaliste, à abandonner le populisme, à faire la politique de ses moyens et à tourner le dos aux divisions. Cela nous permettra vraiment d'aller de l'avant au lieu de tourner en rond comme on l'a fait depuis 20 ans. ■

Propos recueillis par Fabrice P.

Société (suite et fin): Le mâle entre deux sœurs

RECAPITULATIF: Calvin, un jeune cadre âgé d'une trentaine d'années sort depuis quelques semaines déjà avec Aïcha. Tout allait pour le mieux du monde et les deux jeunes amoureux s'apprêtaient avec la bénédiction de la mère d'Aïcha, à officialiser leur relation auprès du papa, M. Ibrahim H., un polygame qui a sous son autorité quatre jeunes filles dont l'aînée, Florence vit et étudie à Cotonou au Bénin.

La veille de la dernière Pâques, Calvin vient chercher Aïcha pour une sortie en ville. Alors que cette dernière finissait de s'apprêter, elle surprend sa sœur Florence qui venait de rentrer de Cotonou pour la fête, en pleine discussion houleuse avec son amour Calvin.

Elle exige au cours du trajet qui les menait en ville que Calvin lui explique ce qui se passait avec sa sœur Florence. Après plusieurs hésitations, Calvin finit par lui avouer qu'il était sorti il y a quelques années avec Florence, au temps où ils étaient au collège, mais qu'il n'y avait rien eu de sérieux.

Une révélation qui avait tué la soirée sur le Boulevard de la Kara. Aïcha qui a été subitement prise de malaise, avait tout simplement demandé à retourner à la maison. La fête pascale pour elles s'achevait là.

Sur le chemin du retour, pas un seul mot n'a été échangé. A l'arrivée, Aïcha se précipita pour descendre et

avant de refermer la portière, elle supplia Calvin de lui laisser un temps et de s'abstenir de lui rendre encore visite.

Calvin ne parvint pas à la retenir pour lui dire combien il tenait encore à elle et qu'il était sérieusement embarrassé par cette histoire. Pendant un moment il resta encore immobilisé devant le domicile des deux sœurs à se demander encore comment il a pu se retrouver dans une telle situation. Comment a-t-il fait pour ne pas se rendre compte que les deux femmes qu'il a aimé en l'espace de six ans étaient des sœurs. Les menaces de Florence lui revenaient encore en mémoire. Elle croyait qu'il a fait exprès de sortir avec sa petite soeur pour la narguer. Elle était tellement furieuse, qu'elle lui avait promis de tout mettre en œuvre pour l'empêcher d'humilier sa famille à se point.

De son côté, Aïcha ne trouvait pas le sommeil. Cela faisait deux heures qu'elle s'est enfermée sans une explication à sa mère qui était surprise de la voir rentrer si tôt alors qu'elle avait une permission pour la nuit. Comment a-t-elle pu tomber amoureux d'un homme qui avait déjà couché avec sa grande sœur avec qui d'ailleurs elle n'était pas en parfaite entente. Très tôt le jour de Pâques, elle décida de tout avouer à sa mère. Elle pleurait et ne cessait de répéter qu'elle ne pourra aimer aucun autre que Calvin. Elle souffrait tellement

que sa mère décida de rencontrer Calvin pour avoir la bonne version de ce revirement qui contrecarrait finalement les projets de bonheur dont elle revait pour sa fille.

Le soir venu, elle rencontra Calvin dans la boutique chez une de ses amies de quartier. Calvin parvint pendant la discussion à convaincre la maman d'Aïcha qu'il s'agissait beaucoup plus d'une relation d'enfance et qu'en réalité, il n'avait pas connu Florence sur le plan de la sexualité. Calvin avait vu juste en apportant la précision sur la non consommation sexuelle de sa relation d'adolescence avec Florence. Et c'est justement cet argument qu'elle saisira pour porter l'affaire au niveau familial, prétextant que Florence était en train de s'attaquer au bonheur de sa soeur cadette. Une argumentation qui n'était pas du goût de la première épouse, la mère de Florence qui traitait déjà Aïcha de petite garce envieuse.

La situation était incontrôlable et le vieux Ibrahim décida de convoquer une assise familiale à laquelle, il associa le jeune Calvin, sur insistance de sa seconde épouse afin que ce dernier apporte plus d'explication.

La réunion était prévue pour avoir lieu avant le départ de Florence pour le Bénin, mais celle-ci s'opposa à cette initiative de toutes ses forces. Le jour venu, Florence quitta la maison et ne revint que quelques heures plus tard quand elle s'assura



effectivement que la maudite réunion avait pris fin. Elle fit rapidement ses valises et s'en alla sans prévenir et surtout sans chercher à savoir ce qui en résultait. En effet, la réunion avait eu lieu et a consisté uniquement à l'interrogatoire de Calvin sur la véracité de la non consommation sexuelle de sa relation avec Florence et sur les réels sentiments qu'il portait envers Aïcha. Très mal à l'aise devant ses interlocuteurs, Calvin n'a fait que le jeu de sa future nouvelle belle mère. Totalemment perdu dans une affaire qui commençait fortement à l'agacer lui-même il se dit qu'il ferait mieux de se déconnecter de cette famille suffisamment minée par des problèmes internes et qui était en

train de se fragiliser davantage avec sa liaison avec les deux sœurs. C'est en ce moment qu'il réalise qu'il n'aurait jamais dû accepter cette invitation.

Comme si le vieux Ibrahim lisait en lui comme dans un livre ouvert. Il lui demanda d'aller réfléchir davantage à la situation avant de revenir le voir puisqu'il était déjà question de venir se présenter.

Calvin se leva à la fin de la réunion, marcha lourdement jusqu'à la portière de sa voiture. Il voyait difficilement et n'entendait même pas les signes d'aurevoir de la mère de Aïcha. Calvin sait qu'il a déconné et que ce serait la dernière fois qu'il mettait les pieds dans cette maison. ■

Le Briscard

Dossier IDH, la chute silencieuse d'un géant de la micro finance Togolaise

Vers une réduction massive du personnel

Finie le vacarme des adhérents réclamant bruyamment leurs sous devant les agences de la micro finance IDH. Aujourd'hui, on assiste plutôt à des scènes frustrantes d'adhérents en difficultés suppliant pour avoir ne serait ce qu'une infime partie de leur épargne qui est censée être un acquis. Mais ou est passée cette épargne ? Que devient IDH Micro finance, ce géant de la micro finance Togolaise et qu'advient-il des ses employés ?

Le réseau IDH initié au Togo dans les années 2000 est constitué de Programmes – Education, Entreprenariat, Développement communautaire et Micro finance – dont le plus en vue reste la micro finance avec ses mutuelles Vovo implantées sur toute l'étendue du territoire. Elle a été avant la crise la pompe à énergie qui alimentait les autres programmes.

Cette crise, les employés ne se l'expliquent pas. Ils ne comprennent pas comment du jour au lendemain, ils se sont retrouvés dans l'incapacité de restituer aux adhérents leur épargne qu'ils gardaient. Pourtant, tous sont unanimes : tout a été bien reversé à la Faïtière. Alors, ils la pointent tous du doigt et se posent la même question : où sont passés les huit (8) milliards de Francs CFA collectés auprès des épargnants et les trente cinq (35) milliards encaissés des partenaires de l'institution.

En l'absence de transparence et d'information, les spéculations et suppositions alimentent les conversations dans les bureaux d'IDH Micro finance. Cette crise serait – selon les employés – due à un problème de gestion du patrimoine IDH par ses premiers responsables. A quoi il faut ajouter une insolvabilité de la part des gros débiteurs qui seraient malgré tout dans les bonnes grâces – incompréhensible – des plus hauts dirigeants de la Faïtière.

Tout cet imbroglio financier a eu pour principale conséquence d'accroître la précarité des quarante milles (40000) adhérents qui n'ont plus accès à leur compte épargne depuis deux ans. Mais au-delà de ce problème viscéral, un autre se dessine en toile de fond, sur lequel personne ne s'interroge réellement : que devient le personnel de IDH Micro finance ?

Un tour rapide dans les agences Micro finances de IDH – encore ouvertes – montre des agents qui baignent dans une oisiveté involontaire et qui passent leur journée à se tourner les pouces, incapables d'apporter la moindre solution face aux multiples sollicitations de leurs clients. Ces agents roulent également à perte, les salaires n'étant plus versés depuis un bon moment. A la place, un système de découvert et d'avance mis en place serait aussi suspendu depuis le 6 juin 2011.

Pour tenter d'apporter solution à ces problèmes et conformément à la loi n°95 – 014 du 14 juillet 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit en son article 69, un administrateur provisoire a été nommé en la personne de M. MABLE Kodjo, consultant international, ancien fonctionnaire de la BCEAO.

Cette nomination, loin d'être une panacée est une étape dans un long processus de redressement -peut être de liquidation. En effet, depuis sa nomination, M. MABLE a procédé d'abord à une restructuration des agences, puis mis au point un plan de réduction du personnel. Le nombre d'agences s'est vu considérablement réduit – Hanoukopé, Akodésséwa, Zorobar, Nukafu, Grand marché plage, Casablanca, Djidjolé étant fermées à Lomé – et le personnel désormais en surnombre se tasse dans les agences encore ouvertes.

Il faut alors procéder à une réduction du personnel dont la première étape a eu lieu le 30 juin 2011. Au cours de cette journée, les agents des niveaux BEPC, BAC, Licence et Maîtrise de toutes les mutuelles Vovo du Togo ont été soumis à un test dont les résultats sont attendus. Ils apparaîtront sûrement après la deuxième étape qui concernera les agents de la Faïtière et qui se tiendra le 15 juillet 2011.

Qu'en est-il des agents en deçà du fameux BEPC ? Quelle sera la prochaine étape ? Aucun agent des mutuelles IDH n'est en mesure d'y répondre. Ils sont tenus hors du plan de sauvetage – s'il en existe un – de l'entreprise pour laquelle ils travaillent.

Quel sera le sort réservé aux agents qui ne seront pas retenus à l'issue du test ? Selon certaines rumeurs au sein du personnel, le test ne serait qu'un prétexte pour ne pas payer les droits des agents admis au licenciement. Y aurait-il une trace de légalité dans cette démarche, sans compter la torture qu'on inflige à ces agents – pères et mères de famille – qui voient poindre à l'horizon le risque de tout perdre.

Il faudra penser à ces milliers de Togolais – agents ou adhérents – et d'agir pour redonner le sourire à ces lèvres qui ne connaissent que des plaintes depuis deux ans. Surtout lorsqu'on pense qu'IDH Micro finance représentait 80% dans la masse financière des Micro finances dans la région maritime.

Pour rétablir la confiance entre l'institution et ses adhérents, c'est maintenant ou jamais qu'il faut agir car comme le disait si bien Jules César, « il est dans les affaires humaines une marrée montante/qu'on la saisisse au passage/elle mène à la fortune. » ■

Paul KAT

Musique

Mr Kurones, en mode «Résurrection»

L'ingénieur de son, très célèbre pour avoir arrangé une multitude d'artistes togolais fait désormais partie du cercle des artistes confirmés du Togo. Longtemps derrière les machines, Mr Kurones, vient de sortir son tout premier album 100% Hip-hop estampillé «Résurrection». C'était le samedi 09 juillet dernier dans un hôtel de la place où le chef d'œuvre a été officiellement présenté à la presse.

L'album «Résurrection» marque le retour de Sambiani Aliporta Fitinkua, du vrai nom de l'artiste Mr Kurones, sur la scène musicale togolaise qui ne lui est pas du tout étrangère. En 2006, Mr Kurones s'était révélé au public et aux mélomanes togolais avec un morceau Eponyme dont le titre était Kurones. Il est également intervenu dans plusieurs morceaux de certains artistes qu'il a arrangés sans oublier



son Clan Régiment, le clan avec lequel il évolue. Le présent album est un chef d'œuvre de quinze titres qui abordent de différents problèmes de la société. L'artiste s'attaque aux mauvaises conditions de vie des africains et émet son vœu de vivre dans un monde meilleur, dénonce la polygamie. C'est à travers respectivement le morceau qui tourne actuellement en orbite sur les ondes, le single «Monde Meilleur» et la chanson «Lettre à mon Père».

Sur l'opus «Résurrection», on note une collaboration de plusieurs

artistes tels Omar B, Collins, Morona, Dub'n Flezz pour ne citer que ceux-là. Entièrement arrangé au studio Ark House Communication par l'artiste lui-même, ce premier album de Mr Kurones, est un condensé rythmique conçu en Français, Anglais, Ewé et Moba.

On a noté une mobilisation des artistes togolais qui s'étaient déplacés en nombre pour soutenir leur collègue et lui souhaiter la bienvenue dans le monde des artistes confirmés. C'est M. Tinaki, le Secrétaire Général du Ministère des Arts et de la Culture qui a procédé au lancement officiel de ce nouvel album «Résurrection» de Mr Kurones. Bon vent au nouveau bébé au «tongue twist», le speed rap; un style musical qu'a adopté l'artiste arrangeur pour s'affirmer où seuls les meilleurs résistent à la vague de la jeune garde. ■

BRHOOM Kwamé

Fin de la 4e édition de la Foire Artisanale du Togo

Le grand rendez vous annuel de la culture et de l'Artisanat, qui s'est tenu cette année à Sokodé, a pris fin ce dimanche 10 juillet 2011 avec la cérémonie de remise des attestations de participations aux exposants, précédée la veille d'un dîner de gala au cours duquel plusieurs Prix et distinctions ont été décernés aux lauréats des différents concours, aux artisans, exposants et partenaires. Les trois dernières journées ont été sans nul doute, les plus riches. En prévision à la grande braderie, les visiteurs se sont faits plus nombreux atteignant parfois la moyenne de 6000 visiteurs par jour. Les activités culturelles et sportives se sont intensifiées avec une forte affluence des populations pour vivre des événements comme l'élection MISS FA TOGO 2010, les finales du tournoi de football masculin et féminin et surtout la finale de la course des chevaux. Si les Affaires sociales de la ville ont abrité la compétition qui a permis de désigner l'égérie de la beauté artisanale cette année, c'est le nouveau stade de la ville qui a connu la grande affluence autour du sport et de la course des chevaux. Plus de 10 mille spectateurs



y étaient. FA Togo 2011 qui referme ainsi ses portes a été un succès en ce qu'il a battu tous les records de participation des exposants. Une organisation plus professionnelle et un contenu qui a su mobiliser les participants et visiteurs. Quant aux autorités et aux populations de Sokodé, qui ont accueilli l'événement, la satisfaction est visible et atteste encore que la Foire Artisanale de cette année a fait de Sokodé une destination touristique indéniable. La prochaine édition se tiendra en juillet 2012 à Kara. ■

A. KILI

Participation citoyenne

Des jeunes d'Amoutivé sensibilisés sur le respect de la chose publique

Ils sont environ une centaine de jeunes filles et garçons appartenant à diverses associations à Amoutivé un des quartiers populaires de Lomé. Depuis hier au Centre Communautaire de Bè ils se sont entretenus sur divers thèmes notamment : le concept citoyen et ses implications, le sens et la portée d'une élection en démocratie, des fléaux sociaux comme la drogue et ses méfaits, la démocratie et la gestion de la chose publique. Des sujets qui tombent à pic dans un quartier considéré comme fief de l'opposition et qui est le théâtre des manifestations politiques parfois violentes mettant en périls les biens publics et privés. Les participants à l'atelier devront également répondre à un certain nombre de questions à savoir comment éviter désormais les violences électorales et comment pallier le manque de civisme. Ils doivent également prévoir un plan de participation des jeunes d'Amoutivé à la gestion de la chose publique. Cet atelier de sensibilisation et

d'éducation a été rendu possible grâce au Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes qui a répondu favorablement à une demande exprimée par le Comité du Développement Intégral d'Amoutivé (CDIA). Pour son président, «l'investissement dans le développement humain durable est un investissement dans la compétitivité à moyen et à long terme». A l'ouverture de cet atelier, le représentant du Ministère du Développement à la Base a laissé entendre que l'un des maux de notre jeunesse est son déficit en matière d'information et d'éducation à la citoyenneté. Espérons que ces genres d'ateliers de sensibilisation et d'éducation ajoutés au cursus scolaire permettront d'apporter des solutions idoines à cette jeunesse qui pour exprimer ses besoins s'illustre violemment. ■

FP

Football

Une aide financière de 30 millions pour Obilalé



C'est le Directeur de cabinet du ministre des sports, monsieur Nabine Gnon qui a annoncé la nouvelle. Ainsi donc une aide financière de 30 millions de nos francs a été accordée à l'ancien gardien des Eperviers du Togo blessé dans l'attaque de Cabinda et qui souffre d'un traumatisme en dehors de ses difficultés physiques. Ce sont l'un des termes de la convention d'objectif que le ministère des sports et des loisirs a fait signer en début d'année par la Fédération Togolaise de Football et d'autres fédérations. Le joueur qui se sent abandonner par l'Etat togolais et les autorités sportives crie souvent son ras-le-bol pour se faire entendre. Cloué sur place depuis l'attaque qui lui a laissé des séquelles desquelles il ne s'est pas complètement délivré, Kodjovi Obilalé pourra donc poursuivre les soins médicaux et sa rééducation. La somme a été envoyée le 05 juillet dernier par l'entremise de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. C'est une promesse que l'Etat togolais vient de tenir à l'endroit du joueur qui se dit délaissé à son triste sort. Les soins du joueur coûtent extrêmement chers et l'Etat togolais, à en croire au Directeur de cabinet du ministre des sports, a déjà débloqué la somme totale de 141 065 367 de francs CFA. La FIFA aussi en a contribué à hauteur de 100 000 dollars. ■

BRHOOM Kwamé

Fédération Togolaise de Tennis
La détection des talents à la base continue

La 7e édition du tournoi de la Révélation de tennis s'est ouverte hier à Lomé. Organisée par l'instance faïtière du tennis national, le tournoi vise la détection des jeunes talentueux tennismen qui pourront défendre les couleurs du Togo dans les années à venir. Le tournoi se déroule jusqu'au 16 juillet prochain. Cette 7e édition est placée sous le Haut patronage du Ministre des Sports et des Loisirs. C'est un Tournoi National de Tennis qui va permettre à la FTT d'établir un Classement des cadets, Minimes et Benjamins. Le tournoi est donc ouvert à tous les joueurs du Togo de 16 ans et moins, 14 ans et moins et 12 ans et moins.

Cette troisième édition bat le record de participation depuis l'existence du tournoi. En effet, plus de 120 jeunes togolais prennent part à cette édition du tournoi de la révélation. Ils viennent des grandes villes du pays, Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé et Lomé avec une seule ambition, celle de décrocher une bourse pour évoluer à l'étranger. Ce tournoi a déjà aidé



plusieurs jeunes de ces différentes catégories qui évoluent depuis quelques temps au Sénégal, en Afrique du Sud et même en Europe par l'entremise des recruteurs qui viennent superviser le tournoi.

Ce sont donc les courts de tennis de l'AAT et de la Fédération Togolaise de Tennis qui accueillent les croisements entre les jeunes joueurs togolais du 11 au 16 juillet prochain. On assistera donc à des rencontres de tennis exceptionnelles entre les différents jeunes qui ont démarré les jeux depuis le lundi dernier. ■

B.K.

Expulsion de Hissen Habré

Les petits calculs du Président Wade

Il a fallu une levée de boucliers des organisations multilatérales, des Organisations Non Gouvernementales de défense des droits de l'homme pour que le Président Sénégalais Me Abdoulaye Wade renonce finalement à son projet d'expulsion de l'ancien Président tchadien Hissen Habré vers son pays d'origine où il est poursuivi pour crimes contre l'humanité et condamné à mort par contumace.

Ce volte-face a été rendu public par le Chef de la diplomatie sénégalaise Madické Niang en début de semaine qui a par la même occasion annoncé que son pays allait engager immédiatement des consultations avec l'ONU, l'Union africaine et la communauté internationale pour qu'une solution puisse intervenir rapidement.

Le Président sénégalais avait pris tout le monde de court, le vendredi 08 juillet en annonçant l'extradition d'Hissen Habré. Des questions se sont posées sur ses véritables intentions. Volonté de se débarrasser d'un dossier que le

gouvernement sénégalais traîne comme un boulet depuis des années?

Manœuvre de digression pour faire passer au second plan la grogne sociale qui secoue le Sénégal dans le sillage de sa controversée candidature à la prochaine présidentielle? Chacun y va de son explication.

Toujours est-il que les circonstances et le moment choisis par le Chef d'Etat Sénégalais pourraient laisser croire à la deuxième hypothèse, mais au moins il a eu le mérite de remettre au goût du jour, dans l'intérêt des victimes le fameux dossier Hissen Habré laissé pendant trop longtemps en souffrance, donnant du coup de protéger de manière déguisée l'ancien Président Tchadien.

En tout état de cause, le projet d'Abdoulaye Wade aura servi de déclic à la communauté internationale qui doit maintenant parer au plus pressé pour résoudre une fois pour toute cette affaire, tenaillée entre la soif de justice en l'endroit des victimes du règne de

l'hôte de Dakar et la préoccupation d'un procès équitable.

Il faut quand même relever, comme l'ont dit bien de personnes que livrer l'ancien homme fort de N'djaména à son tombeau n'était pas la solution adéquate.

Il y avait des risques sérieux que l'ancien Président soit livré à la vindicte de son successeur, contrairement à ce qu'a bien voulu laisser croire le Gouvernement Tchadien qui aussitôt a réagi au fait que leur homologue ait tourné casaque sur le projet de transfèrement d'Hissen Habré, en exprimant ses vifs regrets car toutes les dispositions ont été prises pour assurer la sécurité de Hissen Habré et pour programmer un procès équitable. La piste du transfèrement à N'Djaména étant définitivement refermée, l'hypothèse des tribunaux belges au nom de leur compétence universelle se profile à l'horizon.

Plusieurs associations de victimes de l'ancien dictateur et de défense des droits de l'homme militent en faveur d'un jugement en Belgique



ainsi que le Gouvernement Tchadien qui vient d'annoncer qu'il n'exclut pas l'hypothèse d'un transfèrement de M. Hissen Habré en Belgique. L'essentiel pour le gouvernement tchadien, c'est que le procès ait lieu pour rendre justice à la mémoire des victimes et pour consoler leurs familles. Il faut rappeler que cette piste n'est pas nouvelle, elle avait été déjà envisagée depuis 2005 et avait abouti à un mandat d'arrêt international lancé contre l'ancien dictateur. Tout porte donc à croire que, celui qui a posé ses valises au pays de la Teranga depuis sa chute du pouvoir en 1991 devra bientôt prendre la destination de la capitale des Institutions de l'Union

Européenne pour enfin répondre de ses actes.

La tournure que prend l'affaire Hissen Habré pourrait une fois de plus soulever une controverse surtout au sein des fils du continent noir, épris de l'émancipation d'une Afrique qui résout elle-même ses problèmes, qui auraient bien voulu que ce soit la justice africaine qui se penche sur le dossier. Mais la réalité est là : l'Union africaine s'est jusqu'à ce jour contentée de lancer des appels à l'extradition et au jugement de l'ancien dictateur sans réunir les moyens pour un début d'exécution. ■

Dieudonné E.

Les sud-soudanais fêtent leur indépendance partagés entre la joie et l'appréhension

La date du 09 juillet sera à tout jamais marquée d'une pierre blanche dans l'imaginaire collectif des sud-soudanais après la proclamation de l'indépendance du plus jeune Etat du continent africain suite au référendum du mois de janvier qui a permis à la population de voter massivement pour l'autodétermination.

L'évènement est célébré avec tambours et trompettes à travers tout le territoire sud-soudanais. Les espérances sont grandes à la mesure des sacrifices qui ont été consentis dans la lutte pour l'émancipation face au Nord musulman que les travers de la colonisation ont contribué à maintenir dans une union contre nature. Par cet acte, le sud à majorité chrétienne, se sépare ainsi du Nord musulman après des décennies de guerre entre les rebelles sudistes et les gouvernements successifs de Khartoum, qui ont dévasté la région, fait des millions de morts et crée une méfiance réciproque.

Toutefois l'euphorie suscitée ne peut pas masquer les inquiétudes sur le sort des soudanais dans un climat de précarité et de tension extrêmes.

En effet de nombreux défis restent à relever pour que les sud-soudanais puissent jouir pleinement des délices d'une indépendance. Rappeler ces enjeux n'est pas gâcher l'ambiance festive qui a cours



présentement au Sud Soudan, mais situer la responsabilité des nouveaux dirigeants pour donner au sud soudanais la fierté d'appartenir à une nation et tenir le pari de cette indépendance si chèrement acquise. Premier défi à relever : réussir à rassembler tous les sud-soudanais dans un même creuset par la construction d'une identité pour ne pas retomber dans le cercle vicieux des partitions. Les dirigeants doivent s'efforcer de rapprocher des groupes souvent disparates, et notamment les forces d'opposition et ceux qui se situent en marge du Mouvement de Libération du Peuple Soudanais (MLPS), le parti majoritaire.

Les questions territoriales avec l'Etat voisin sont loin d'être réglées en témoignent les tensions dans les régions frontalières d'Abeyi et du Kordofan sud. Les observateurs sont

unanimes à reconnaître qu'elles n'ont pas été suffisamment réglées par les deux parties : le Parti National du Congrès (PNC) au Nord et le Mouvement de Libération du Peuple Soudanais (MLPS) au Sud.

Autre épine : Le pétrole dont il regorge est sans nul doute le principal levier sur lequel il compte pour le développement de la Région, mais le voisin du Nord est un passage obligé d'autant que le seul oléoduc qui puisse acheminer le brut en direction de la mer rouge traverse le territoire de son ex-frère ennemi de sang. Il est à craindre que cette ressource énergétique demeure la pomme de la discorde et surtout qu'elle ne puisse pas servir de facteur de paix.

Sans oublier que tout est à construire dans ce nouveau pays, de la santé à l'éducation, en passant par les infrastructures de toute sorte.

Selon l'ONG Action Contre la Faim (ACF), les taux de malnutrition au Sud Soudan sont les plus alarmants au monde, tout comme l'accès aux services de base qui sont aussi les pires au monde. Plus de 9000

enfants sont malnutris selon l'ONG.

Autant de défis qui laissent penser que le mandat du Président Salva Kiir sera tout sauf une sinécure. ■

Dieudonné E.

Les agents contractuels de l'ICAT en grève d'avertissement pour 72 heures à compter de ce Mercredi

Les activités au niveau de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) sont paralysées depuis ce mercredi. Les agents contractuels observent pour 72 heures un mouvement de grève caractérisé par un sit in au siège de l'ICAT à Lomé Cacaveliil et dans les délégations des directions régionales. Il s'agit d'une grève d'avertissement qui pourra se durcir dans les jours à venir si les revendications de ces agents ne sont pas prises en compte selon les termes d'une lettre adressée au Directeur Général de l'ICAT, par le Syndicat National des Encadreurs Ruraux du Togo (SYNERTO) à l'origine du mouvement. Ces revendications tournent autour du paiement de six mois d'arriérés de prime spéciale sur salaire. Ce n'est pas la première fois que ce son de cloche se fait entendre du côté de l'ICAT où les agents : techniciens de terrain employés de bureau, cadres et autres agents d'exécution traînent 13 mois d'arriérés de salaires jusqu'alors impayés. ■

FP



POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT

NOUVEAU

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION
QUI VOUS CONVIENT

INTERNET
jusqu'à
80%
de réduction*
sur le forfait
internet

mba fri
mabé fri
mèbè fri
m'fri
m'bé fri
mêwê fri
mlé fri

VOIX
jusqu'à
0,27^F TTC /seconde
soit
16^F TTC/min*

* Selon l'offre choisie.

Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM, qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option **prépaiement**, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en **post-paiement**, elle est d'**un (1) mois** **calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil.** (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM,
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri,
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE **112** OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg